

Réunion du Comité Syndical du 2 avril 2025

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 35
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 37

Convoqué le 18 mars 2025, le conseil syndical s'est réuni le 2 avril 2025 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

122^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Madame Christine PACAUD

Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Jean PICHON

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Michel LACROIX
Madame Nathalie MARIN
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT	à	Madame Mina PERRIN
Monsieur Laurent THEVENOT	à	Monsieur Marc REGNOUX

Cotisations 2025

Les statuts du Syndicat Mixte Le Grand Clermont prévoient, à l'article 5 : « Les recettes du PETR sont celles fixées à l'article L 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales. La contribution des Établissements Publics de Coopération Intercommunale adhérents est calculée au prorata de la population totale de chacun d'eux comprise à l'intérieur du périmètre du PETR, selon un taux fixé annuellement. Conformément à l'article L 5111-1 du CGCT, les modalités de remboursement des frais liés au fonctionnement du service unifié font l'objet d'une convention avec les cocontractants.

Le taux de cotisation pour l'année 2024 s'élevait à 1,70 € par habitant soit le même montant depuis 2013. Considérant la nécessité de financer la révision du SCoT, il est proposé de porter ce montant à 1.85€ par habitant 2025.

Le recensement de la population de 2022 devient la référence. Le montant des cotisations est détaillé dans le tableau ci-après.

TABLEAU DES COTISATIONS ANNEE 2025

EPCI	Pop réf 2021	1,70 €/hab	Pop réf 2022	1,85 €/hab
		Cotizat° 2024		Cotizat° 2025
Billom Communauté	26 466	44 992,20	26 578	49 169,30
Clermont Auvergne Métropole	301 376	512 339,20	302 259	559 179,15
Mond'Arverne Communauté	41 566	70 662,20	41 797	77 324,45
Riom, Limagne et Volcans	69 663	118 427,10	70 011	129 520,35
TOTAL	439 071	746 420,70	440 645	815 193,25

Monsieur le Président propose de voter les montants des cotisations pour l'exercice 2025, tels que présentés dans le tableau ci-avant.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **De fixer le montant de la cotisation à 1.85€/habitant et d'approuver les montants calculés à partir du recensement de la population 2022 pour l'exercice 2025.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, le 3 avril 2025.

**Dominique ADENOT,
Président.**

